

LES AMI·E·S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

EDITO

LETTRE D'INFOS N°66

DÉCEMBRE 2025



MERCOSUR - Sûr que non !!

« Nous considérons que [l'accord de libre-échange entre le Mercosur et l'Union européenne] ne profite qu'aux grandes corporations transnationales responsables de la faim et de la crise climatique, et ses conséquences seront destructrices (...), en particulier pour les paysan·nes des régions concernées », communiquait déjà la Via Campesina lors de sa 8ème conférence internationale du 1er au 8 décembre 2023, à Bogota en Colombie. S'étaient alors réunis 400 délégué·es de 85 organisations et mouvements dans 83 pays, lesquelles représentent 200 millions de personnes, le plus grand mouvement social mondial !

Alors que le traité n'est pas encore ratifié et peut donc être stoppé, Les Ami·e·s militent aux côtés de la Confédération paysanne, de la Via Campesina, notamment sa Coordination européenne (ECVC), contre cet accord, le 14 octobre à Paris et le 24 novembre à Strasbourg. Bien que les menaces restent toujours prégnantes et la vigilance nécessaire à chaque instant, les mobilisations citoyennes, aux côtés des paysannes

et paysans, peuvent être payantes, comme on l'a vu sur la loi Duplomb, qui menace la viabilité même des agrosystèmes et la santé des sols, des plantes, des animaux, des humains, au premier rang desquels, des paysannes et paysans eux-mêmes.

Pour défendre l'agriculture paysanne, mobilisons-nous dans les territoires et les collectifs nationaux

En parallèle, les Ami·e·s de la Confédération investissent dans la campagne des élections municipales 2026, en prise avec des problématiques concrètes dans les territoires, en outillant les dynamiques locales par des formations et un kit de mobilisation (page 2). Peu avant les élections, en février prochain, les Ami·e·s seront aussi dans les fermes des confédéré·es, lors du Salon à la ferme piloté par la Confédération paysanne (10 février-3 mars), ainsi que dans les établissements d'enseignement supérieur lors des Semaines de l'Agriculture paysanne coordonnées par les Ami·e·s (page 3).

Sur le long cours, les Ami·e·s travaillent au sein de commissions thématiques internes sur la Politique agricole commune et le projet de Sécurité sociale de l'alimentation (page 6), et s'investissent au sein de collectifs pour peser sur les décideurs politiques : dans la gouvernance et des groupes de travail du Collectif Nourrir et dans le Collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation (page 7).

Et organisons-nous !

Toutes ces actions requièrent des forces vives, et bien formées, sur le terrain, auprès du grand public, auprès des paysans et paysannes, en discussion avec des élu·es, dans des

manifs. Si nous voulons devenir un collectif puissant et efficace, il nous faut travailler notre stratégie. Cela nécessite une connaissance fine de nos près de 4000 adhérent·es et militant·es (pages 8 et 9), du paysage politique et partenarial, ainsi qu'une structuration adaptée et une organisation sur laquelle se reposer, accompagnée par une précieuse équipe de salarié·es (page 3). C'est l'objet de travaux sur la gouvernance de notre association (page 10), qui visent à refléter la réalité d'une dynamique nationale, à la fois qui nourrit et se nourrit de toutes initiatives et actions des près de 70 groupes et associations des Ami·e·s dans les départements (pages 11-13).

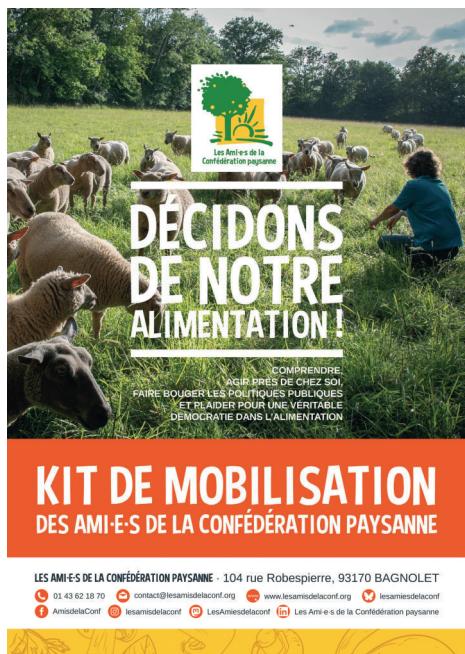
Le monde n'est toujours pas une marchandise

« Face aux crises globales, nous construisons la souveraineté alimentaire pour assurer un futur à l'humanité ! » (Déclaration de la Via Campesina de décembre 2023). Si nos actions ont une portée plutôt locale ou nationale, et parfois européenne, nous aussi, les Ami·e·s, nous réclamons de cette construction, en solidarité, y compris avec une nouvelle Commission sur les femmes (page 14), loin des replis identitaires et des discours nationalistes fétides, en apportant notre réflexion et nos idées, notre appui militant, logistique et financier aux paysannes et paysans, en faisant du lien humain et de l'éducation populaire, et en résistant au rouleau compresseur du capitalisme. ■

Le Conseil d'administration

MUNICIPALES 2026 : NOUVEAU CAP !

Alors qu'Emmanuel Macron change tout juste la position de la France au niveau européen, passant d'un « Non » à un « Pour » l'accord UE-Mercosur, les élections municipales se profilent et incarnent, fort heureusement, un levier concret pour se saisir de toutes les compétences communales possibles pour faire bouger les lignes à l'échelon le plus proche de nous.



Bien sûr, nous nous devons de revendiquer et maintenir la pression sur nos élus au plus haut de l'État, mais aussi au niveau européen, si nous souhaitons un réel changement de politique, structurel, à la hauteur des enjeux pour transformer en profondeur le système de l'alimentation et sortir nos vies de la précarité.

Oui, il y a de quoi désespérer lorsque nous observons le passage en force de lois aussi rétrogrades que la [Loi Duplomb](#), les retournements de veste d'Emmanuel Macron autour de l'accord UE-Mercosur, ou encore un projet de loi [finances 2026](#) qui sacrifie un peu plus les agricultrices et agriculteurs en difficulté par une baisse drastique des dispositifs publics censés les aider en cas de difficulté. Comment prétendre alors assurer notre souveraineté alimentaire et parvenir au renouvellement des générations paysannes, en chute libre depuis des décennies ?

Mais nous voyons bien l'édifice s'éroder :

- le modèle économique des [mégabassines](#) ne tient plus et la dernière [décision de justice](#) par la Cour administrative d'appel de

Bordeaux nous donne raison en compromettant le remplissage d'eau (pompée dans les nappes phréatiques !) de 16 potentielles bassines prévues dans le Marais Poitevin ;

- la Cour de justice de l'Union européenne oblige la Commission à [réexaminer le plan français de la PAC](#), accusé d'enfreindre la réglementation environnementale (fruit d'un long plaidoyer réalisé par le Collectif Nourrir, dont nous sommes membres) ;

- de plus en plus de communes se servent des dispositifs à leur portée pour faire avancer très concrètement les choses, comme la commune de Plessé, en Loire Atlantique, qui a réussi à freiner le déclin des paysan·nes (et même à en installer autant que de départs !) grâce à sa PAC - Politique agricole communale -.

Que ce soit en matière de foncier agricole, de restauration collective, d'aménagement des territoires, de zones d'agriculture protégées ou encore par la facilitation d'installations paysannes via les fermes publiques, les communes ont de multiples leviers pour concrétiser des changements significatifs dans nos quotidiens.

Comment mieux nourrir les habitant·es ? Comment engager ma commune à soutenir l'agriculture paysanne ?

C'est l'objet de notre [Kit de mobilisation 2026](#), ainsi que d'un flyer à votre disposition !

Pensé en complément des 2 formations prodiguées sur les compétences communales et inter-communales à l'automne 2025, ce Kit propose 5 parties pour apporter quelques clés de compréhension :

1. Comprendre qui fait quoi. Savoir sur quoi peut agir ma commune → avec une infographie pour mieux identifier ce qui relève des communes ou des inter-communalités.
2. (Re) découvrir la perspective d'accès à une alimentation choisie, avec la Sécurité sociale de l'alimentation, et une [note de repère](#) pour mieux identifier le positionnement de l'association sur ce sujet et les implications possibles en tant

qu'Ami·e·s de la Conf'.

3. Agir près de chez moi dans la durée, avec des outils pour animer la campagne électorale et un questionnaire à adapter et proposer à vos candidat·es.

4. Des exemples de communes qui font bouger les lignes.

5. Un chapitre pour porter les enjeux de votre commune auprès des candidat·es, avec des exemples d'actions menées par les Ami·e·s de la Conf' en lien avec la Conf' et d'autres organisations, sur des thématiques comme l'artificialisation des sols, les enjeux autour du photovoltaïque, ceux autour de l'élevage paysan et de l'aménagement du territoire, le partage et la qualité de l'eau, ou encore les expérimentations de Sécurité sociale de l'alimentation.

Enfin, pour celles et ceux qui souhaitent creuser le sujet, une annexe avec des éléments de compréhension sur le fonctionnement des systèmes alimentaires et les enjeux un peu plus globaux en abordant notamment la question cruciale des accords de libre-échange.

Nous comptons sur vous pour le diffuser largement, aux quatre coins de la France : <https://shorturl.at/IQCph>

Après cette phase de formation et de production d'outils, nous activons la phase mobilisation ! Vous êtes candidat·e ? Prenez connaissance de notre [note de positionnement](#). Vous souhaitez commander du matériel et vous investir dans la campagne qui s'annonce ?

Faites-le nous savoir ICI : <https://shorturl.at/ZjdtW>

Faisons de ces prochaines élections un levier concret pour accompagner la transition agricole et la mise en place effective d'une véritable démocratie dans l'alimentation ! ■

**Lucile Alemany,
Coordinatrice générale**

QUELQUES EXEMPLES DE QUESTIONS À SOUMETTRE À VOS CANDIDAT·ES :

1. Êtes-vous prêt à faciliter l'accueil et l'installation de nouveaux paysans et paysannes dans la commune? Combien d'hectares souhaitez-vous voir en agriculture paysanne ou bio dans votre commune à la fin du mandat? Dans quelles productions?
4. Quelle politique porterez-vous pour assurer la bonne qualité et le partage de l'eau?
5. Si ce n'est pas encore le cas, avez-vous comme projet de passer la restauration scolaire en 100% agriculture paysanne ou bio et locale d'ici la fin du mandat? Si non pourquoi? Connaissez-vous l'outil PARCEL, mis en place par Terre de liens, la FNAB et BASIC? À la disposition des collectivités, il permet d'évaluer les facteurs nécessaires à la relocation de la production sur votre territoire.
6. Votre commune participe-t-elle à un Projet Alimentaire Territorial -PAT-. Si oui, quel bilan en tirez-vous?
7. Y-a-t-il une expérimentation de Sécurité sociale de l'alimentation dans votre commune ou intercommunalité? Si non, seriez-vous prêt à encourager / permettre sa mise en place? Souhaitez-vous que nous vous transmettions des informations concernant ce dispositif de démocratie alimentaire?



MOBILISATIONS CONTRE LE MERCOSUR !

Mardi 14 octobre, nous étions aux côtés de plusieurs organisations et d'un millier de manifestants pour stopper l'accord de libre-échange UE-Mercosur.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site : <https://lesamisdelaconf.org/evénement/appel-a-mobilisation-14-octobre-mercousur-sur-que-non/>

SEMAINES DE L'AGRICULTURE PAYSANNE



De mi-février à mi-mars 2026 se dérouleront sur tout le territoire les Semaines de l'Agriculture Paysanne #11

Les S.A.P.

- Parler d'agriculture paysanne et des sujets qui lui sont liés. Au travers de multiples événements. Par des assos de jeunes, en formation avec des paysan·nes et des Ami·e·s.
- Coordonnées et accompagnées, au niveau national, par les Ami·e·s de la Conf', avec le soutien de la Conf'.
- Se faire une idée : la page dédiée

aux S.A.P : <https://lesamisdelaconf.org/nos-actions/semaines-de-lagriculture-paysanne/>

Ce que cela produit.

De nombreux effets directs et indirects

- Diffuse dans l'enseignement agricole une vision alternative de l'agriculture.
- Touche de nouveaux publics, en dehors de nos cercles habituels.
- Les prochaines générations d'acteurs et actrices de l'agriculture, à tous les niveaux.
- A travers eux·elles et leurs événements, la population en général.
- Renforce les liens Conf-Ami·e·s sur tout le territoire.

Cette année.

- Déjà 17 associations participantes, essentiellement étudiantes (Agro, Ecoles d'ingé, Sciences-Po, etc...), de Toulouse à Paris, en passant par Montpellier, Grenoble, Bordeaux, Lyon. Le monde de l'enseignement agricole est vaste ! Nous souhai-

POUR UNE VÉRITABLE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

FAITES VIVRE CETTE CAMPAGNE!

DÉCISIONS DE NOTRE ALIMENTATION !

L'agriculture et l'alimentation nous concernent tous et toutes... Aux côtés des paysans et syndicats, les Ami·e·s de la Conf' ont lancé en décembre 2017 une grande campagne (actions, débats, manifestations).

POUR LES MUNICIPALES 2026

> TÉLÉCHARGER LE TRACT

FORMATIONS

Retrouvez toutes les formations proposées sur notre site : <https://lesamisdelaconf.org/nos-actions/formations/>

NOUVEAU SITE

Le site des Ami·e·s fait peau neuve ! Jetez-y un oeil : <https://lesamisdelaconf.org/>

terions toucher de nouveaux publics, en lycées agricoles, BPREA, etc...

Que faire ? Par degré d'implication

- Partager la page dédiée et les infos via les réseaux sociaux sur lesquels vous pouvez nous retrouver.
- Faire suivre cette info dans vos réseaux, en l'adaptant si vous le souhaitez.
- Travaillez votre réseau activement en promouvant les S.A.P auprès de professeur·es oeuvrant dans des lycées agricoles ou BPREA qui pourraient lancer un projet avec leurs élèves... des jeunes (les vôtres ou ceux des copains et copines) qui pourraient servir de relais.

Des questions ? Des contacts ? Des idées ? Dites-nous tout ! ■

Frantz Regimbeau,
Animateur réseau et dynamiques
locales

DU CHANGEMENT DANS L'EQUIPE SALARIEE EN 2025 !

Coup dur en cette fin d'année, bien que nous y étions préparés : Jean-Pierre part à la retraite !

Jean-Pierre est un salarié militant, toujours fidèle au poste à Bagnolet. Il est Ami de la Conf depuis les premières heures ou presque.

Arrivé au sein de l'association en 2004, il a d'abord été adhérent, puis administrateur, avant d'être salarié de l'association à partir de 2009, travaillant un jour par semaine, avant de passer à mi-temps sur la gestion administrative et financière. Il a été le grand maître du suivi des adhérents et adhérentes, et des donateurs et donatrices, des campagnes d'appels à dons, le déchiffreur de courriers manuscrits et numériques, un relecteur de précision et le garant du stock de bières des Faucheurs pour les partenaires. « Il est l'ADN même de l'asso des Ami·e·s », « cheville ouvrière de l'association, silencieuse et d'une incroyable efficacité, toujours disponible, même quand il ne l'est pas ! », ont dit, lors de son pot de départ le 15 novembre, Jean Azan et Marc Mangenot qui le connaissent depuis son entrée aux Ami·e·s.

Jean-Pierre a été un binôme de confiance des différents trésoriers et trésorières. Les tâches sont effectuées sans bavardage, toujours avec un sens politique.



Force tranquille et d'humeur égale, d'une finesse diplomatique, Jean-Pierre sait s'entendre avec tout le monde, ce qui est fort précieux dans une association où il y a parfois des remous. Il rappelle régulièrement l'existence de nos 200 irréductibles adhérentes et adhérents qui n'ont pas d'adresse électronique et à qui on envoie des versions papier, dans une époque où le numérique a tendance à nous engloutir. Sa mémoire et sa connaissance des difficultés et des solutions permettent de partager les expériences et certains combats passés, et de ne pas réinventer la roue.

Et en parallèle de son travail aux Ami·e·s, il travaille également à l'association Média Pays, éditrice du mensuel de la Conf' Campagnes solidaires, s'implique dans la vie de la Société civile immobilière du Cèdre qui gère les locaux de Bagnolet, et travaille à Robin des bois, association de défense de l'environnement.

Jean-Pierre est un salarié militant et partant à la retraite, **il reste bien entendu Ami de la Conf' !**

Heureusement, depuis le printemps 2025, et pour faire face à différents changements, deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe salariée :

Frantz a pris le relai de Floriane fin avril en tant qu'Animateur réseau et dynamiques locales, et poursuit la structuration et le développement des dynamiques locales et des Semaines de l'agriculture paysanne, tout en accueillant chaque mois les nouvelles et nouveaux adhérent·e·s lors des visios d'accueil et en accompagnant des mobilisations nationales comme celles contre la Loi Duplomb.

Alexandre, arrivé en juin à mi-temps, en renfort et en binôme de Jean-Pierre jusqu'à son départ, rejoint l'équipe au poste de Chargé de gestion administrative, comptable et financière, menant de front la réflexion sur l'adaptation de nos logiciels et outils avec le développement de l'association, mais aussi la gestion administrative et la comptabilité, assurée depuis plusieurs années bénévolement par Christiane, administratrice et amie de longue date. Il passera à temps plein au 1er décembre.

Lucile, Coordinatrice générale, vient de fêter sa 7ème année au sein des Ami·e·s de la Conf' ! Depuis novembre 2018, elle a mené avec une efficacité redoutable de nombreux chantiers, en accompagnement du Conseil d'administration, des commissions thématiques et des groupes de travail éphémères, dont certains actuels aux airs de campagnes (municipales, par exemple...) Elle poursuit l'accompagnement de l'association dans son ensemble et son changement d'échelle, ainsi que l'équipe salariée, depuis les Deux-Sèvres.

Notre association sait pouvoir compter sur une belle équipe de salariés militants, qui accompagnent au quotidien les milliers de militants, bénévoles et adhérents de notre association... Ce seront trois temps plein seulement en 2026 et cela a de quoi donner le vertige...

Encore un immense merci, par ordre d'arrivée, à Jean-Pierre, Lucile, Frantz et Alexandre ! ■

Eudora Berniolles,
membre du Bureau et référente équipe salariée

PREMIÈRE FÊTE DE L'HUMA : MISSION ACCOMPLIE



Aux côtés de la Confédération paysanne, les Ami·es se sont mobilisé·es lors de la Fête de l'Humanité, qui s'est tenue du 12 au 14 septembre dans l'Essonne. Un record d'affluence a été atteint avec plus de 610 000 participant·es. En coulisses, Bernard Clément a suivi la mise en place et nous en livre le récit. Les cinq premier·es bénévoles sont arrivés mardi soir, venu·es d'Indre-et-Loire, du Finistère, de Loire-Atlantique et de Haute-Marne. La Ferme de l'Envol, adjacente au terrain, a fauché un pré pour l'accueil des campeur·euses organisateur·ices pour toute la durée de la fête, en mettant des commodités à disposition.

Le mercredi matin, on a découvert le stand : un toit et quatre murs de bâche plastique blanche, un sol en bois, et c'est tout ! Bref, tout restait à faire en deux jours : l'installation électrique, la scène pour les spectacles et tables rondes, la sono et la vidéo, la déco intérieure, le bar avec ses fixations au sol, ses trois tireuses à bière et à vin, les tables d'accueil Conf' et Ami·es, l'installation des banderoles, sans oublier la cuisine sous le barnum à l'extérieur pour les grillades.

Le vendredi midi, le premier repas était servi : les convives étaient là, le bar opérationnel, une petite musique d'ambiance, et les deux tables d'accueil recevaient les premières personnes désireuses d'échanger, d'acheter ou de prendre de la documentation.

Notre mission était accomplie : la machine militante était en ordre de marche ! Il ne restait plus qu'à synchroniser les horaires des repas, des tables rondes et des festivités du soir afin de manipuler tables et bancs en fonction de l'événement à venir. Cette belle organisation a fonctionné de 9 h à 4 h du matin, jusqu'au

dimanche soir 21 h, avec une présence assurée jusqu'au lundi matin.

Huit tables rondes ambitieuses ont rythmé la rencontre, avec des thématiques directement ancrées dans les luttes paysannes et sociales : S'installer paysan·ne, un levier pour la lutte ; Mobilisations collectives pour le respect des salarié·es agricoles et de leurs droits ; Vers une alimentation choisie pour toutes et tous, la Sécurité sociale de l'alimentation ; Hommage à Refaat Alareer, poète palestinien, avec Audrey Vernon ; Paysannes salariées : organisons-nous pour que nos syndicats soient féministes ! ; Non, les ruraux ne sont pas des fachos ! ; Quel élevage souhaitons-nous pour demain ? ; et enfin Paysan·nes en lutte à travers le monde face aux impérialismes et au colonialisme.

Si chacune de ces tables rondes a su remplir la salle d'un public attentif, la dernière a suscité une émotion particulièrement forte. Les interventions des participant·es ont été écouteées avec un tel respect que même les personnes présentes au bar s'étaient rapprochées pour suivre les échanges. Ce moment de recueillement collectif en dit long sur la gravité des événements internationaux que nous traversons.

Déjà le lundi matin, beaucoup étaient reparti·es : il ne restait plus que le rangement et le nettoyage. Le mot d'ordre était simple : « on ne laisse aucune trace ». À 13 h, nous nous sommes retrouvé·es à trois bénévoles d'Indre-et-Loire, du Finistère et de Haute-Marne pour finir de ranger « les bricoles ». Finalement, nous avons quitté le stand à 17 h.

Le bilan de cette aventure inédite a d'abord été de renforcer les liens entre la Conf' et ses Ami·es, de mieux se connaître. Du point de vue politique, la présence importante de visiteur·euses sur le stand est un repère. À noter également que la qualité des repas paysans - bio, locaux et issus de fermes de la Conf' - a contribué à forger une bonne renommée pour notre stand. ■

**Bernard Clément,
administrateur**

MARCHÉS PAYSANS

C'était le week-end du 11 octobre !

Marché de Montreuil

Nous avons été 6 bénévoles à venir autour du stand. Beaucoup de discussions autour de la loi Duplomb.

Le samedi, une formation musicale de Montreuil, Tarace Boulba, fanfare, a mis dans l'après-midi une ambiance comme il se doit !

Marché de Noisy-le-Sec

Le lendemain, c'est à Noisy-le-Sec que le rendez-vous était donné, pour ce marché de producteurs organisé depuis 2020. Pour en savoir plus : <https://www.facebook.com/comptoirsdelestnoisy>

Nous y avons rencontré des élues en quête d'une bonne alimentation (Romainville et Noisy). Un marché organisé avec petit banquet proposé, musique et débats sur scène !

Nous avons bien besoin de bras pour faire vivre le stand des Ami·es lors de ces marchés. N'hésitez pas à nous contacter ! ■

**Françoise Euxibie,
Pour les marchés paysans**



LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION : SON POTENTIEL EMANCIPATEUR DERANGE



La proposition de loi pour expérimenter une Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) a été examinée en commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale le 12 février 2025.

Les critiques exprimées révèlent moins ses prétendues faiblesses qu'une crainte diffuse de son succès. Membre actif du collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation depuis 2021, notre association s'implique dans les travaux visant à faire émerger une véritable démocratie alimentaire.

Ce travail collectif porte aujourd'hui ses fruits dans une proposition de loi, récemment débattue en commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Face aux critiques des parlementaires, notamment celles de Yannick Neuder et Émeric Martineau, il est utile de déconstruire les arguments avancés.

Premier reproche : le coût.

Commençons par rappeler que la sécurité sociale est née dans une France exsangue en 1945. Comment justifier que des milliards soient débloqués sans sourciller pour sauver les banques ou financer des dispositifs technologiques hasardeux, alors que la proposition de loi d'« expérimentation vers l'instauration d'une SSA » ne nécessiterait que trente millions d'euros par an sur cinq ans ? Quant au coût total estimé de 120 milliards pour une SSA généralisée, il s'agirait d'investissements décidés démocratiquement lors du conventionnement, prélevés sur les richesses créées par le travail, mais au service d'un droit fondamental : se nourrir dignement.

« C'est une loi d'expérimentation, inspirée du modèle des territoires zéro chômeur. L'idée est de créer une structure nationale dotée d'un fonds annuel d'environ 30 millions d'euros pour tester différents modèles », explique Boris Tavernier, député écologiste à l'origine du texte. Le financement de ces caisses locales serait tripartite : l'État, les collectivités, et les cotisations volontaires seraient mobilisés. Loin d'être une dépense, c'est un investissement social, territorial et écologique.

Autre critique : la complexité de la mesure, à l'heure où l'État cherche à simplifier.

Mais de quelle simplification parle-t-on ? Celle qui détruit les normes sociales et protectrices ? Celle qui asphyxie les services publics sous la logique comptable ? Paradoxe criant : simplifier, ce serait justement redonner de la lisibilité et de l'efficacité à nos politiques sociales et alimentaires, comme le prouve la revendication d'une prise en charge intégrale des soins de santé par la sécu, permettant une économie de cinq milliards d'euros.

Certains dénoncent également un empilement de dispositifs : chèques alimentaires, loi Egalim, aides ponctuelles.

Ces outils, pourtant jamais évalués sérieusement, n'ont manifestement pas amélioré la situation sanitaire, sociale, et écologique. Des mesures limitées qui permettent surtout d'assurer la paix sociale au moindre coût.

On entend aussi que la proposition de loi aurait été élaborée sans les collectivités.

Une plaisanterie : les collectivités territoriales sont, avec les associations, les moteurs de la plupart des expérimentations de caisses alimentaires. Ce sont les décisions prises d'en haut – traités internationaux, politiques d'austérité – qui ont vidé les collectivités de leurs moyens d'action, pas les initiatives de terrain.

Un projet systémique

Enfin, certain·es contestent que l'alimentation relève d'un « risque social ». Mais alors, qu'en est-il de la vieillesse ou des naissances, elles aussi prises en charge collectivement ?

Le risque social ne se limite pas à l'accident : il naît des conditions de vie collectives. Dans un pays riche, la précarité alimentaire est le fruit de choix économiques, d'un système productiviste et inégalitaire. Comme la santé, l'alimentation est un commun, et sa gestion doit être collective. Il n'est donc pas abusif de parler de risque social alimentaire auquel l'individu harcelé par la publicité et cerné par les points de vente de nourriture industrielle ne peut guère échapper.

Au fond, c'est bien cela qui dérange : la SSA remet en cause des logiques de marché, de profit, de captation de valeur par des intermédiaires industriels. Quand l'alimentation se réinvente dans des circuits courts, sur des fermes autonomes et agro-écologiques, ce sont des pans entiers de l'industrie et de la finance qui se retrouvent sans objet.

Aujourd'hui, moins de sept centimes sur un euro alimentaire vont à l'agriculture. La SSA propose de renverser la logique.

Comme le projet des « jours heureux » du Conseil national de la résistance, la SSA est un projet systémique qui articule droit à l'alimentation, démocratie alimentaire, modèle agricole, paysan et écologique, droit du travail et accélération de la transition écologique. C'est précisément pour cela qu'elle est combattue : non parce qu'elle échoue, mais parce qu'elle pourrait réussir. ■

**Danièle Mauduit,
amie de la Conf' membre de la
commission SSA**

NOS COMMISSIONS THÉMATIQUES

Sécurité sociale de l'alimentation

La commission des Ami·e·s poursuit assidûment ses travaux.

En juin, à la demande de plusieurs adhérent·es et référent·es s'interrogeant sur la position de l'association sur différentes facettes de la SSA, nous avons publié une note "Points de repère", commandable en version papier ou à télécharger en version web sur notre site : <https://lesamisdelaconf.org/fiche-pratique/note-de-repere-autour-de-la-securite-sociale-de-lalimentation-2025/>

En parallèle, cette commission réunissant une trentaine de membres travaille avec plusieurs organisations partenaires et le bureau d'études Le Basic à l'élaboration d'un cahier des charges pour la rédaction d'un futur rapport. Ce dernier concernera les conditions de faisabilité de la SSA et les effets que produirait sa mise en place, dans la continuité du [Rapport "L'injuste prix de notre alimentation"](#).

Nous sommes également présent·es dans différents groupes de travail du collectif SSA comme « démocratie dans les caisses », « Production, transformation, distribution » ; « Loi expérimentation SSA » ; « Recherche » ; « commission communication », « accueil des expérimentations locales ». ■

Document mis à jour en juin 2025



AUX ADHÉRENT·ES
DES AMI·E·S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Points de repère

Nos objectifs

Défendre le droit à l'alimentation et organiser démocratiquement le système alimentaire, favoriser l'accès de toutes et tous à une nourriture chaude et de qualité, assurer une juste rémunération du travail et une rémunération équitable, et assurer la sécurité sociale de la Confédération paysanne (cf plaquette), et les raisons pour lesquelles notre association est membre du Collectif Pour une Sécurité sociale de l'alimentation aux côtés de la Confédération paysanne et des autres associations fondatrices.

Depuis l'origine du Collectif Pour une Sécurité sociale de l'alimentation en novembre 2019, l'association d'une SSA fait son travail pour promouvoir de plaidoyer national pour l'émancipation d'expérimentations locales, qui se multiplient et testent l'idée aux quatre coins de la France. Ce document propose d'apporter quelques éclairages sur le positionnement de notre association sur ce sujet, à destination, en particulier, de celles et ceux de ses membres qui s'y engagent.

En tant que membre des Ami·e·s de la Conf', notre rôle est également :

- de porter une attention particulière à la présence de personnes et paysans dans les expérimentations et en particulier celles et ceux de la Confédération paysanne ;
- par l'éducation populaire, de défendre l'agriculture paysanne et la rémunération du travail de celles et ceux qui la produisent ; de soutenir et développer une agriculture qui préserve l'environnement et les vivants dans son ensemble ; d'œuvrer pour la souveraineté alimentaire de nos territoires et lutter contre l'agro-industrie.

Nous faisons le pari de l'intelligence collective et partons du principe que tout le monde, dans la mesure du possible, aspire à avoir une alimentation qui ne les empoisonne pas, apporte saveur et goût, tout comme les producteurs et productrices peuvent aspirer à de meilleures conditions de travail et à une juste rémunération.

La SSA est pensée comme un outil de transformation, transition et levier pour faire évoluer d'autres acteurs agricoles et alimentaires, avec comme axe central que les décisions soient prises en concertation de court, par un processus de démocratie citoyenne où consommateurs, producteurs, transformateurs, distributeurs sont rassemblés pour transformer les systèmes alimentaires vers des logiques de diversification, résilience et démocratie adaptées aux territoires. C'est donc au sein des caisses locales que seront collectivement définies les modalités de conventionnement.

PAC

Après la production de fiches thématiques "La PAC dans notre assiette", le CA s'est réuni une matinée à l'automne pour faire le point avec le Collectif Nourrir et réfléchir plus avant à notre implication dans les différents groupes de travail. Depuis 2024, nous siégeons au comité directeur du collectif, dans le collège "citoyens - consommateurs - santé", grâce à Violette Auberger, ancienne administratrice et organisatrice des marchés paysans, qui nous y représente.

Nous sommes également investis dans les GT : LOA (Loi d'Orientation Agricole), Communication, Accès à une alimentation digne, Loi Duplomb, Groupe d'Actions Stratégiques, et dans un GT flash prolongeant le travail autour de la Loi Duplomb, axé sur un plaidoyer auprès des parlementaires. Les Ami·e·s y apporteront leur point de vue citoyen et soutien de l'Agriculture paysanne ! ■

Deux commissions se relancent :

- La commission International :
<https://framaforms.org/commission-international-1763456574>

- La commission Humain-animal :
<https://framaforms.org/commission-humain-animal-1763456028>

Vous souhaitez rejoindre l'une d'entre elles ? Inscrivez-vous sur les liens ci-dessus. ■

Stratégie

Quelques mois après la présentation de la consultation auprès des adhérent·es lors de la dernière AG, nous lancions une nouvelle commission, dédiée à la définition d'une stratégie pour devenir un collectif puissant et efficace.

Cette commission travaillera de concert avec le GT "Stratégie de communication et influence", pour lequel vous avez été nombreux et nombreuses à faire part de votre intérêt (les premières réunions commenceront en début d'année 2026) !

Mandat de cette commission :

La stratégie, c'est l'acte de déterminer les finalités à long terme et les objectifs fondamentaux de l'organisation, de mettre en place les actions et d'allouer les ressources nécessaires pour atteindre lesdites finalités. (d'après Alfred Chandler – historien - 1962).

Au sein de notre association, de nombreux groupes de travail et commissions réfléchissent et/ou agissent sur nos positionnements, nos méthodes, nos moyens et nos actions, internes et externes.

L'objectif de la commission Stratégie est de proposer une vision d'ensemble structurée et motivée de nos finalités, objectifs, méthodes, moyens et actions, en articulant et complétant, selon besoin, les travaux des groupes et commissions existants.

La finalité est que notre association devienne plus puissante et plus efficace.

Si vous souhaitez rejoindre la commission Stratégie, n'hésitez pas à nous écrire. ■

NOUVEAU GT

Le Groupe de Travail éphémère (GT) Stratégie de communication et influence vient de s'ouvrir ! Intéressé·e ? Contactez-nous.

Première réunion en visio lundi 12 janvier à 13h.

QUE SOUHAITENT LES AMI·E·S ?

Qui sont et que souhaitent les adhérent·e·s des Ami·e·s de la Confédération paysanne ?

Les Ami·e·s de la Confédération paysanne ont réalisé fin 2024 une grande consultation auprès de leurs adhérent·e·s pour mieux connaître leurs profils et leurs motivations.

Cette consultation concourt à la démarche d'actualisation de la stratégie des Ami·e·s engagée lors de l'anniversaire des 20 ans de leur création au Larzac, confortée par le doublement du nombre d'adhérent·e·s en 2 ans (plus de 3800 adhérent·e·s à ce jour).

Une richesse de profils

Les réponses à la consultation font apparaître :

- une répartition en genre plutôt équilibrée ;
- une répartition en âges assez représentative de la population française sauf dans les créneaux 20-29 ans (sous-représenté, 5%) et 60-69 ans (sur-représenté, 35%) ;
- des niveaux de formation initiale variés, avec une forte sur-représentation des formations \geq Bac +3 (68% contre 23% en France, dont beaucoup de bac+5 (35%) et +8 (10%)) ;
- 46% de retraité·e·s sans activité professionnelle, et 42% de membres ayant une activité ;
- Une bonne répartition sur l'ensemble du territoire.

La consultation a fait ressortir une très forte expérience syndicale : 55% des adhérent·e·s ont - ou ont eu - une expérience syndicale, sachant que le taux de syndiqué·e·s en France est d'environ 10%.

Enfin, 36% sont lié·e·s au milieu agricole par leur famille, et 32% exercent ou ont exercé professionnellement dans un secteur d'activité en lien avec le monde agricole.

Ces expériences et ces liens d'un tiers des membres avec le monde agricole permettent d'ancrer les idées

de l'association dans la réalité du terrain, et de partager celle-ci aux autres membres.

Sans être tout à fait représentatifs de la société civile, les Ami·e·s offrent donc une grande variété de profils qui en font une véritable richesse pour développer les liens entre le monde paysan et notre société !

Une motivation collective claire

Les répondant·e·s soutiennent en priorité l'agriculture paysanne (92%), la défense du vivant, des communs et de la biodiversité (91%), la Confédération paysanne (85%), un changement de société (pour davantage de débat démocratique et de citoyenneté participative) (72%), et une alimentation choisie et accessible (65%).

Les répondant·e·s sont intéressé·e·s à s'investir (ou le font déjà !) sur de nombreux thèmes, dont 3 principaux :

- Défense de l'eau, de la biodiversité, du changement climatique et d'une agriculture adaptée (74%) ;
- Une alimentation de qualité et accessible (59%) ;
- Le foncier agricole (38%).

Bien entendu, ces actions sont à mener en coopération et collaboration : les répondant·e·s expriment clairement le désir de renforcer les relations, déjà bien nombreuses, principalement avec les autres associations et mouvements existants, avec la Confédération paysanne et la FADEAR, ainsi qu'avec le monde scientifique.

Outre des actions au niveau national, par exemple dans des collectifs tel que Nourrir ou le collectif Pour une Sécurité sociale de l'alimentation, c'est sur le terrain local que les actions se développent très rapidement :

- les groupes locaux sont de plus en plus nombreux et structurés (25 en 2023, 55 en 2024, 69 aujourd'hui) ;
- le nombre de volontaires pour des tenues de stands et des animations locales croît ;
- la participation aux manifs et autres actions de terrain est déjà particulièrement forte.

On citera aussi un important développement des actions de promotion d'idées lors d'élections (en application de la motivation de débat démocratique et de citoyenneté participative) :

Élections professionnelles aux chambres d'agricultures : les Ami·e·s ont offert leur aide aux Conf' départementales dans tous les endroits où ils sont présents et publié un guide à destination des citoyen·nes.

Futures élections municipales, départementales, régionales, nationales et européennes : une réflexion collective a été menée lors de l'AG d'avril, et un groupe de travail est à l'œuvre pour structurer nos actions et en renforcer l'impact, avec les meilleures collaborations et coopérations possibles avec nos partenaires.

Tout ceci s'inscrit dans la toute première attente personnelle exprimée par les répondant·e·s : contribuer à développer un collectif puissant et efficace. C'est donc l'objectif de la stratégie en cours d'actualisation, que nous souhaitons élaborer la main dans la main avec la Conf'.

Vous pouvez consulter ici la restitution de la consultation, présentée à l'AG des Ami·e·s le 5 avril 2025 : <https://bit.ly/consultation2025> ■

**Alain Moulet,
administrateur et référent de la
commission Stratégie**

MAIS QUI SONT LES AMI·E·S ? VISIOS D'ACCUEIL

Encore de nouveaux Ami·e·s pour la Confédération paysanne !

Les Ami·e·s de la Confédération paysanne devraient franchir la barre des 4000 adhérent·e·s en ce début 2026. Pour accueillir tout ce beau nouveau monde, une réunion par visio est organisée chaque mois (1).

Le 15 octobre, 22 nouvelles et nouveaux adhérents, de 17 départements, s'étaient branché·e·s sur la réunion d'accueil, chacun·e se présentant par quelques mots. L'occasion de constater la pluralité des profils et parcours conduisant à l'adhésion aux Ami·e·s : une belle pluralité de soutiens de la société au syndicat.

Dans **l'Ain**, Dominique, bien que n'étant pas issu du milieu agricole connaissait quelques paysan·nes de la Conf' mais ignorait l'existence des Ami·e·s jusqu'à ce qu'il participe cet été à Lyon à un manifestation contre la loi Duplomb. Il a franchi sur le champ le pas de l'adhésion, fort de son expérience de syndiqué et de son engagement dans une coop alimentaire de Villeurbanne. Dans cette région dynamique, le groupe local lyonnais pourra compter sur les arrivées d'Alexis - qui se définit comme « mangeur » souhaitant défendre l'agriculture paysanne – et de Mazza - « pas vraiment militante mais très intéressée par la Conf' » qui cherchait une association à soutenir. Comme quoi, tous les niveaux d'engagement et d'expérience cohabitent au sein des Ami·e·s : l'essentiel est d'en être !

En **Charente-Maritime**, Annette et Alain, retraité·e·s de la fonction publique, sont aussi d'ancien·nes syndiqué·e·s : « Nous sommes engagés dans les mouvements écolos locaux, notamment contre les mégabassines et prêts à participer aux activités départementales des Ami·e·s ».

En **Ardèche**, Véronique a bien conscience de vivre dans un département privilégié pour l'agriculture paysanne mais elle déménagera bientôt dans l'Ain et y retrouvera les Ami·e·s de ce département. Ingénier agronome, elle est aussi investie dans l'écologie politique et a déjà dans ce cadre organisé une table-ronde sur la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA).

Son parcours rejoint celui de **l'Alsacien** Gaël, également ingénieur agro de formation qui a découvert les Ami·e·s en participant à un atelier sur la SSA aux journées d'été des Écologistes, cet été à Strasbourg. Adhérent des associations Terre de Liens et Haies Vives, il a entamé une thèse sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques.

Léopold, près de **Paris**, poursuit lui des études d'agronomie à Agro-ParisTech ; il souhaite rencontrer d'autres Ami·e·s de son secteur et se dit prêt à aider des paysan·nes ayant besoin de « coups de main solidaires ».

Quand Yanis, également ingénieur agronome de formation et thésard, souhaite échanger près de **Pau** sur l'agriculture paysanne et les dynamiques locales.

A l'autre bout du pays, dans le **Var**, ils et elles sont trois à participer à la réunion d'accueil. Paula, Jeannine et Michel ont en commun leur engagement dans le Rassemblement pour la transition écologique et solidaires (RPT), actif dans le département. Jeannine a relayé Paula, longtemps responsable d'une grosse amap locale. Michel, ancien chirurgien-dentiste, a pris sa retraite anticipée pour s'engager plus « vigoureusement » face aux enjeux du dérèglement climatique. « On s'est dit : il y a sans doute encore des choses à faire, allons voir chez les Ami·e·s de la Conf' ! », explique Paula.

Dans les **Deux-Sèvres**, Alexandra et Cécile, habitantes d'un écolieu, ont rencontré les Ami·e·s et adhéré lors des Journées d'été de l'association, en juillet, près de chez elles (cf. CS

n°420).

En **Seine-et-Marne**, Mégane, psychologue dans le domaine social, a tout quitté et revient d'un tour de France de neuf mois en wwoofing. Elle porte un projet d'installation avec son compagnon et adhère aux Ami·e·s en attendant.

A rapprocher de la démarche de Caroline, du **Rhône**, en reconversion pour devenir maraîchère.

Nous avons également accueilli Anne-Sophie, infirmière retraitée venue en **Dordogne** et déçue de voir tant d'agriculture industrielle autour d'elle, Robin, d'**Eure-et-Loir**, président d'un jardin partagé à **Évreux**, et Véronique, de **Paris**, qui a participé à la manif antimégabassines à Sainte-Soline, en 2023, « persuadée que l'agriculture paysanne est la seule solution ». Adhérente d'une amap, elle a rencontré les Ami·e·s à la fête de l'Humanité, en septembre et franchi le pas de l'engagement en adhérant.

Quant à Thibault, il s'est installé dans les **Côtes-d'Armor** avec sa conjointe sur un hectare, à la recherche d'autonomie et pour la préservation de la biodiversité ; il a réduit son activité salariée dans ce but et a depuis rencontré « des paysans de la Conf' inspirants ».

On gardera ce mot pour la fin : inspirant·e·s, nos nouveaux et nouvelles Ami·e·s ne le sont pas moins ! ■

(1) animée par Frantz Regimbeau, en charge du suivi de la structuration des groupes locaux (on approche des 70 groupes), avec la participation d'un·e administrateur ou administratrice de l'association.

Benoit Ducasse,
administrateur

JOURNEES INTER-RÉFÉRENT·ES & CA ÉLARGI



Les 15 et 16 novembre dernier, une trentaine d'administrateurs, administratrices et référent·es se sont réuni·es à Bagnole pour le CA élargi et la journée inter-référent·es annuels.

L'occasion :

- pour les référent·es, de se plonger l'espace d'une journée dans les chantiers du moment du CA ;
- pour les administrateurs et administratrices, de rencontrer les référent·es et mieux connaître ce qui se joue dans ces nombreux départements où les dynamiques locales font vivre l'association et renforcent sa raison d'être !
Parmi les présent·es, celles et ceux ayant la double casquette ont pu témoigner d'une charge de travail conséquente et difficilement tenable sur le long terme. Ces témoignages récurrents sont pris en compte dans le groupe de travail sur la gouvernance de l'association.

Ce CA élargi avait une importance toute particulière : face au nombre grandissant de dynamiques locales et dans une volonté de mieux intégrer les référent·es aux processus de décision, un travail mené par le groupe de travail "Quelle gouvernance pour un CA moteur d'une association puissante et efficace ?" (GT Gouvernance), a été présenté le samedi, pour valider les travaux engagés vers l'évolution de la structuration de l'association.

Entre autres, la mise en place de deux collèges au moment de l'élection du CA est envisagée, permettant d'officialiser la présence des dynamiques locales au sein du CA, par l'intermédiaire de délégué·es des dynamiques locales élue·es administrateurs et administratrices.

Les échanges, fructueux, ont permis de croiser les regards entre prisme local, ancré dans les réalités de terrain, diverses d'un bout à l'autre de

la France et vision nationale, pour parvenir à une proposition d'évolution vers une structure "mi-associative, mi-fédérative". **L'idée est ainsi d'avancer concrètement, sans toutefois créer de changement potentiellement trop brutal pour l'ensemble de la structure.**

En effet :

- les dynamiques locales sont encore nombreuses à être en phase d'émergence ;
- les forces de l'association viseraient à être étoffées pour pouvoir mener tous les chantiers de front : multiplication et approfondissement des commissions thématiques et des groupes de travail éphémères, définition d'une stratégie commune pour être davantage visibles, force de proposition et réel poids citoyen aux côtés de la Confédération paysanne, tout en accompagnant au mieux le développement des dynamiques locales, important démultipliateur de la force potentielle de l'association.

Pour assurer son développement, nous devons également veiller à augmenter le nombre d'adhésions, mais aussi leur montant moyen.

Nous tenons au principe d'une adhésion à prix libre, mais nos finances reposant essentiellement sur vos adhésions et sur des dons, il nous faut trouver l'équilibre : travailler sur des prix indicatifs et des messages de sensibilisation, pour pouvoir maintenir ce choix politique de ne pas dépendre des subventions pour exister et garder notre indépendance dans ce que nous souhaitons porter (pas tout à fait au goût des politiques actuelles, comme vous le savez).

De plus, le mode de calcul de la quote-part annuelle revenant aux dynamiques locales - selon un pourcentage du montant des adhésions de l'année précédente - , a été validé, et vous sera proposé lors de la prochaine AG, toujours dans ce même objectif de devenir un "collectif puissant et efficace" !

En fin de journée, nous avons fait un pot pour le départ à la retraite de Jean-Pierre, pour qui c'était le dernier

CA en tant que salarié. Quelques boissons de producteurs Conf' et autres producteurs de vin nature bourguignon étaient sur la table ! Cultivons la convivialité et vivent les verres entre Ami·e·s !

Le lendemain, dimanche 16 novembre, plusieurs temps étaient proposés, animés par Frantz Regimbeau, Animateur réseau et dynamiques locales :

- le premier dédié aux questions administratives et financières - essentielles pour pouvoir par exemple multiplier le nombre d'évènements organisés partout en France - auxquelles Alexandre Cassante, Chargé de gestion comptable, administrative et financière, et Jean-Pierre Edin, Chargé du suivi des adhérent·es et gestion financière et comptable, ont pu répondre pour remédier à tout point d'ombre ;
- des ateliers pour consolidation des dynamiques ;
- une après-midi en plénière pour se nourrir des expériences de chacun·e à partir des thématiques suivantes :
 - . Quelles actions pertinentes et efficaces pour avoir de l'impact sur son territoire ? Qu'est-ce qui a marché chez vous ? Avec un axe "Municipales" pour les dynamiques impliquées dans une campagne locale.
 - . Adopter une réflexion systémique, stratégique et structurelle en vue de se développer, en s'appuyant sur les sujets concrets du moment.

Nous espérons que ces Journées auront contribué à renforcer notre structure, pour aller vers nos objectifs communs et pour pouvoir porter, efficacement, aux côtés du syndicat de la Conf', la revendication d'une mise en place effective et généralisée d'une agriculture paysanne, la transformation de nos systèmes alimentaires, et la garantie pour toutes et tous d'avoir accès à une alimentation choisie. ■

Lucile Alemany
Coordinatrice générale

LA PAROLE AUX DYNAMIQUES LOCALES



ILLE-ET-VILAINE

Automne 2025 du groupe Ille et Vilaine des Ami·e·s de la Confédération paysanne,

Manifestation Conf' au SPACE le 16 septembre sur le stand de la DRAAF : belle mise en scène de l'extermination des paysan·nes. Prises de parole par Samuel Dugas (porte parole Conf' 35), Soizig Le Bot (porte parole Conf' Bretagne), Stéphane Galais (secrétaire national et porte parole Conf') pour dénoncer la mauvaise gestion de la situation sanitaire par le ministère de l'agriculture. 3 Ami·e·s présents.

Fête de l'Huma 12, 13 et 14 septembre : 2 Ami·e·s 35 avec plusieurs paysan·nes 35 étaient présent·es sur le stand de la Conf' et celui des Ami·e·s. Chaude ambiance pour le retour de la Conf' sur cette fête militante et populaire. A noter la qualité des tables rondes disponibles en ligne.

Banquet paysan vendredi 19 septembre à la MJC Suède (quartier rennais, 89 % de taux de pauvreté) à l'initiative de Gérard Bricet (paysan confédéré retraité, administrateur de la MJC) avec les jeunes de la Conf'35. Une réussite : 150 habitant·es du quartier, 45 paysan·nes et 6 Ami·e·s associé·es à la mise en oeuvre. Qualité du repas très apprécié, préparé sur place avec les denrées fournies par des paysans et paysannes.

Rassemblement Climat Justice Liberté dimanche 28 septembre place de la République. Organisé tardivement à Rennes par le collectif des orgas des marches climat et à l'initiative d'Alternatiba. De bonnes prises de parole et échanges avec les

personnes de passage. L'occasion de faire adhérer de nouvelles et nouveaux Ami·e·s.

Ciné débat vendredi 17 octobre au cinéma Arvor avec le film *De la guerre froide à la guerre verte*, concernant le contexte politique à l'origine du développement de la culture du Soja en Amérique latine. Débat avec des intervenants de l'association AMAR et des CIVAM sur le contexte politique, les conséquences locales de la culture du soja et les techniques d'élevage permettant de s'en passer ici. Organisation Ami·e·s de la Conf'35 avec Conf'35, ATTAC, Solidaires 35 et Soulèvements de la terre.

Pétition Confédération paysanne 35 et 56 avec Eau et Rivière de Bretagne et Agrobio 35 en soutien à un SAGE Vilaine ambitieux et consultation publique.

Le bassin versant de la Vilaine est le plus gros de France et représente donc un enjeu politique fort. La pétition a donc pour but de sensibiliser les journalistes.

La FNSEA s'indigne de la décision de supprimer l'usage des herbicides sur le maïs cultivé dans les aires de protection des captages soumis à érosion. Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) devrait permettre aussi de préserver les zones humides (déjà protégées dans le cadre du programme d'action directive nitrates) et de limiter les constructions en zones d'extension de crues : mesures respectivement dénoncées par la FNSEA et certain·e·s élus·es de collectivités locales.

Le SAGE Vilaine a fait l'objet d'une consultation publique du 15 octobre au 14 novembre, à laquelle les Ami·e·s ont été invité·es à répondre pour éviter que les propositions de la FNSEA et de certaines communes ne soient retenues contre l'intérêt collectif.

Les mesures présentées plus haut parmi d'autres paraissent bien faibles au regard des enjeux de reconquête de la qualité des masses d'eau, (8 % en bon état à ce jour) mais c'est ce que les structures alternatives (ERB, MCE, Agrobio...) ont pu obtenir au sein de la CLE (Commission locale de l'eau). **Il faut donc soutenir ces**

mesures et par ailleurs remarquer que cela fait bien peu et en proposer d'autres, par exemple l'interdiction de l'usage des pesticides sur les bassins versants de captage.

Ce sont les élu·e·s de la CLE qui sont amené·e·s à voter le SAGE. Sa mise en œuvre est ensuite décidée par les préfets : d'où la nécessité du rapport de force citoyen : nombre de signatures de la pétition et de participations citoyennes à la consultation.

Colloque habitat en agriculture organisé par la Confédération paysanne 35 le 4 décembre. Les Ami·e·s sont sollicité·e·s pour le côté technique (sono et projection) et pour la préparation et le service du repas paysan pour une centaine de convives.

Réunions visio d'information avec les organisations paysannes. Ces réunions auront lieu en visio avec des administrateurs·rices et/ou animateurs·rices et seront ouvertes aux Ami·e·s et Paysan·nes confédérées pour les informer de l'existence et du fonctionnement des organisations paysannes locales : CIVAM, Solidarité Paysans, CIAP, Terre de liens, Accueil Paysan, GAB 35...

Calendrier : Nathalie et Benjamin ont pris en charge la réalisation du calendrier Conf'35 Ami·e·s 35 pour 2026. Magnifique travail de photographies et mise en page finalisé avec Fanny, paysanne confédérée.

Les Ami·e·s 35 vont maintenant s'investir dans la vente et la diffusion des calendriers aux particuliers et sur les points de vente habituels : magasins à la ferme, Biocoop ...

■ **Emmanuel Lebrun,**
Co-référent pour l'Ille-et-Vilaine





EURE-ET-LOIR

Les Ami·e·s de la Confédération paysanne et la Conf d'Eure-et-Loir ont organisé le second passage de la Caravane des Droits des Paysan·nes cet automne. Faisant suite au premier passage en 2021 avec la Collective féministe du Perche, nous avions mis à l'honneur les droits des paysannes. Cette année, nous avons choisi de faire le point sur les droits des paysan·nes de Colombie à l'occasion des 10 ans des accords de paix.

De retour d'un voyage auprès des organisations paysannes, Veronique Léon, de la Conf' et Daniele Coll de France Amérique Latine (FAL) ont mis en lumière les changements radicaux qui s'opèrent pour l'agriculture paysanne dans ce pays.

Elles étaient accompagnées de Martha de la finca El Milagro*, qui a exposé ce en quoi l'agro écologie est, par ailleurs, un levier pour des avancées de droits des communautés paysannes.

“C'est un exemple pour le monde que les systèmes agroalimentaires peuvent être équitables, efficaces et durables, et qu'avec eux nous pouvons faire des progrès contre le changement climatique et la faim dans le monde”, déclare une autre Martha, Martha Carvajalino, ministre de l'agriculture et du développement rural.

Sur un mode également festif, la Conf, ses Ami·e·s, la Via Campesina et FAL ont donc confirmé que le passage de la Caravane des Droits des paysan·nes prennait ses habitudes autour de Nogent-le-Rotrou...Viva Colombia !

*<https://www.sustainable-dreams.org/rencontres/a-la-finca-el-milagro-on-se-consid%C3%A8re-comme-les-gardiens-d-un-bout-de-plan%C3%A8te-colombie/>■

Danièle Sené
référente pour l'Eure-et-Loir



HAUTES-ALPES SUD

Bilan d'étape ...

Cette année 2025, notre soutien a consisté à :

- aider à l'organisation de 5 réunion-diners-débats en vue des élections agricoles, à Trescleoux, Eyguians, La batie, Serres et Chaillol (en étant 2 ou 3 Ami·e·s à chaque fois).
- tenir des stands d'information sur une dizaine d'évènements : à la soirée Soupes et bobines de janvier, au salon à la ferme à Reallon, à la réunion SSA à l'épicerie solidaire à Laragne, lors de l'évènement "De ferme en ferme" à Beaumuhne, au Riou cet été, lors des films à la ferme chez Clément et chez Ben, et au cinéma de Veynes, à la Foire « aux fruits anciens » d'Orpierre.
- ainsi qu' au week-end « Le photovoltaïque sur les toits, pas dans les bois ! » à Barret-sur-Meouge en avril avec un soutien réel à l'organisation. Nous avons également obtenu une subvention (400 euros) pour l'évènement du CCAPAS / Comité citoyen pour un autre photovoltaïque dans les Alpes du sud.

- relayer et participer à des appels de la Confédération paysanne sur le problème de l'eau, devant la préfecture de Gap, contre l'abattage systématique des bêtes malades en Savoie à Lus-la-Croix-Haute, contre l'austérité budgétaire ...



Nous avons interpellé nos députés et signé des pétitions sur des mobilisations nationales contre le projet de suppression de l'agence Bio et contre la Loi Duplomb.

- co-organiser des évènements : en août et sept : "Film à la Ferme" chez Cément à Montmaur avec « La ferme à Gégé » et chez Ben à Chanousse avec « La ferme des Bertrand », ainsi que deux séances à Veynes du film « Le vivant qui se défend ». Et la Fête de l'agriculture paysanne à Montmaur fin sept.

Ces évènements visent à apporter un soutien financier à la Conf', et surtout à se faire l'écho des thèmes qui touchent à la ruralité et l'engagement, et à faire des « adhésions aux Ami·e·s de la Conf' » !

Besoin de soutien, pour qu'en étant plus nombreuses et nombreux, chacun puisse faire un petit peu ! ■

Beatrix Declé,
référente pour les Hautes-Alpes Sud



DEUX-SÈVRES

A l'occasion de la sortie du calendrier des Amis de la Conf 79, nous avons tenu un stand devant le marché de Niort le samedi 22 novembre.

Cela a été l'occasion également de parler de l'alimentation en s'appuyant sur le kit de mobilisation et le flyer produit par le national, ainsi que du refus du Mercosur avec l'appel à mobilisation publié cette semaine par la Conf' ! ■

Thierry Jolivet,
référent pour les Deux-Sèvres



MORBIHAN

Les Ami·e·s du Morbihan ont profité de la douceur de l'été, mais ils n'ont pas passé tout leur temps les doigts de pieds en éventail sur la plage !

En juillet, ils ont participé à l'organisation et au bon déroulement de la fête paysanne de la Conf'56 à la ferme de Bellevue à Sarzeau.

En août, ils étaient nombreux et nombreuses à servir les burgers Conf' sous les halles de Questembert, remplis des bons légumes (et viande !) préparés la veille avec les paysans, au milieu des rires (et des bières !) de la brasserie la Bambelle à St Gravé.

Deux événements bien suivis qui ont contribué à remplir les caisses de la Conf' locale qui en a bien besoin !

Le mois de septembre a été chargé. Il nous a vus reprendre les rencontres mensuelles du groupe animation (ouvertes à tous les adhérent·e·s) avec un programme dense :

- organisation conjointe avec les paysan·nes d'une cantine pour la manifestation intersyndicale du 10, que des bons produits bio appréciés par les mangeurs qui ont su marquer leur approbation dans la boite "à prix libre".
- tenue d'un stand d'information à la foire bio de Muzillac (105 calendriers 2026 vendus sur le WE !)

Début octobre a eu lieu à Surzur la rencontre de rentrée ouverte à toutes et tous les adhérent·e·s.

Pour le plus grand plaisir des

participant·es, elle a été l'occasion de visiter deux fermes, l'une de brebis laitières avec transformation, l'autre de vaches laitières en circuit long avec la coopérative Biolait. L'occasion également de passer en revue le programme des actions à venir.

Dans le cadre du festival Alimenterre, les Ami·e·s ont présenté cette année deux films :

- "Leurs champs du cœur" au cinéma associatif de Questembert. La séance a eu lieu le 21 octobre et a attiré plus d'une centaine de personnes (104 exactement !). Nous avions la chance que parmi la quinzaine de fermes présentées dans le film figure la ferme de Trévéro, en polyculture élevage, qui se trouve à Sérrent, à proximité du lieu de projection. L'initiateur du lieu est venu participer au débat en compagnie des 6 salariés, moment fort !

Le même jour avait lieu dans la commune d'Auray où démarrent les actions d'un petit groupe d'ami·e·s du secteur, une conférence-débat suivie par une quarantaine de personnes sur le thème "Alors que la loi Duplomb soulève autant de réactions, l'agriculture paysanne est-elle une réelle alternative ?"

- début novembre, c'était au tour du film "Transmettre" à St Armel avec la présence de l'association Terre de Liens et d'un paysan en cours de transmission de sa propre ferme.

Fin novembre : le maintenant stand sur le port de Vannes, mais aussi l'organisation par les Ami·e·s au profit de la Conf' d'une buvette lors d'une journée portes ouvertes sur la ferme d'Eléonor qui élève des brebis et travaille leur laine.

L'occasion également de côtoyer des représentant·e·s de la foncière Terre de Liens, propriétaire de la ferme.

Une collaboration a par ailleurs démarré avec l'Université Populaire du Pays de Lorient. Une première rencontre a eu lieu sur la définition des termes : "agriculture paysanne", "bio", "raisonnée"... et d'autres projets sont en cours sur des thématiques comme la SSA, le foncier, la méthanisation, les Ami·e·s servant de relais pour la participation de paysan·nes de la Conf'.

Ces derniers mois de 2025 seront également bien occupés par le suivi

des différents points de vente (plus d'une trentaine !) du calendrier 2026.

La fin d'année devrait être plus calme mais 2026 débutera par un stand des Ami·e·s au Forum Social Local, mais également l'invitation par nos soins de l'élu de la commune de Plessé (44) en charge le la Politique Agricole Communale, programme qui a permis à la liste citoyenne depuis son élection de compenser les 26 départs à la retraite de paysans par 26 installations !

Heureusement notre groupe « animation » s'est renforcé et nous sommes maintenant une quinzaine bien motivé·es chaque mois ! ■

Catherine Lusseau,
référente pour le Morbihan

SOUTIEN AUX AMI.E.S DE LA CONF' 47

Le 24 septembre à Pujols (Lot-et-Garonne), une soirée-débat organisée par les Ami·e·s de la Confédération paysanne sur les pesticides a été violemment perturbée par des militant·e·s de la Coordination rurale 47, alors que le syndicat avait été convié à débattre. Alors qu'un arboriculteur retraité victime des pesticides a témoigné avec courage et dignité sur son parcours à l'intérieur, la CR avait appelé ses adhérent·e·s à bloquer l'événement, déployant banderoles et invectives aux abords de la salle. Les forces de l'ordre ont dû sécuriser l'accès pour permettre au débat de se tenir.

Les Ami·e·s de la Conf' et la Confédération paysanne du Lot-et-Garonne dénoncent des méthodes contraires au débat démocratique, et réaffirment leur détermination à défendre l'agriculture paysanne et la santé des paysan·nes victimes des pesticides.

Notre communiqué : <https://lesamisdelaconf.org/communique/%f0%9f%94%b4des-intimidations-inacceptables-soutien-aux-ami%c2%b7e%c2%b7s-de-la-conf-47-%e2%9c%8a/>

Facebook : <https://www.facebook.com/photo/?fbid=790086283747460&set=pb.100082382863017.-2207520000>



CÔTE D'OR

Depuis septembre, il y a une activité programmée chaque mois.

Du 5 au 7 septembre, nous avons participé au festival de films **LuNa** (Luttes environnementales et naturalisme au cinéma) avec plusieurs organisations partenaires. Le 20 septembre, nous avons organisé une soirée de solidarité à

l'agriculture paysanne avec deux conférences, un repas et un bal folk. Le 10 octobre, nous avons invité Clément Osé (co-auteur) qui nous a présenté le livre "Les marchands de soleil" et la lutte dans la Montagne de Lure. Ce fut l'occasion d'inviter une association que se bat contre un projet de centrale photovoltaïque en Côte-d'Or;

et le 22 novembre, nous avons présenté le film "Leurs champs du cœur" dans le cadre du festival Alimenterre. Un paysan de la Conf' 21, Léo Coutellec, est venu à cette occasion. ■

**Cressia Jeunet,
Co-référente pour la Côte d'or**

COMMISSION FEMMES

Au sein des Ami·e·s de la Conf, une commission femmes s'est créé en début d'année 2025 sous l'impulsion de quelques administratrices et référentes de dynamiques locales. Le souhait de ce groupe est de faire progresser les questions féministes au sein de l'association. Cela passe notamment par l'étude de la représentation des femmes dans l'association et dans ses instances de représentation telles que le conseil d'administration et de pouvoir proposer des mesures pour favoriser la participation des femmes : répartition du temps de parole, parité au CA, etc. Un deuxième souhait est de contribuer à la visibilisation des femmes en agriculture, ainsi que les discriminations et freins auxquels elles font face dans le monde agricole. Pour cela, nous souhaitons nous informer sur ces sujets, sensibiliser les adhérent·es des Ami·e·s de la Conf, relayer les travaux réalisés sur le sujet, notamment par la FADEAR. A ce titre, une formation à destination de nos adhérent·es a eu lieu le samedi 22 novembre. Le thème de cette formation était "la cause des femmes dans le monde agricole de 1960 à aujourd'hui". Jean-Philippe Martin, historien et auteur de nombreux ouvrages sur la gauche paysanne, nous a parlé de son ouvrage "Paysannes : histoire de la cause des femmes dans le monde agricole des années 1960 à nos jours", paru aux Éditions de l'Atelier

en janvier 2025.

A l'échelle nationale, un premier rapprochement avec la commission femmes de la Confédération paysanne a eu lieu en mars 2025, avec la participation de Nicole, membre de la commission femmes et ancienne paysanne et de Floriane Navard, ancienne salariée aux Ami·e·s de la Conf, à la rencontre des paysannes de la Conf en mars 2025 à Bagnolet. Cette rencontre a été une réussite et a permis d'identifier des synergies possibles entre les deux commissions. A l'échelle locale par exemple, il a été question de pouvoir collaborer en créant des réseaux d'entraides entre paysannes et citoyennes. Ces réseaux pourraient consister à faciliter l'installation et l'exercice de la profession par des femmes, en donnant des coups de main ponctuels (garde d'enfants, hébergement des stagiaires femmes chez des ami·e·s femmes de la Conf' etc).

Localement, des rapprochements se font aussi entre paysannes de la commission nationale et Ami·e·s de la Conf, comme en octobre dernier en Haute-Vienne. Une table-ronde sur les femmes en agriculture a été organisée dans le cadre d'un festival sur les sujets agricoles et alimentaires, à laquelle ont participé Jean-Philippe Martin ainsi que deux maraîchères, l'une installée en Haute-Vienne, la seconde en Corrèze. Ces deux femmes ont témoigné des difficultés qu'elles ont rencontrées

Vous vous demandez si une dynamique existe par chez vous ?
Consultez notre nouvelle carte interactive : <https://lesamisdelaconf.org/dynamiques-locales/>

Si aucun groupe n'est constitué dans le département et que vous êtes tenté·es de rencontrer les Ami·e·s par chez vous, écrivez-nous !



Rencontre de la commission femmes de la Conf', en mars 2025

pour s'installer et de celles qu'elles rencontrent encore aujourd'hui : leur invisibilisation par rapport à leur conjoint (bien décrite dans la band-dessinée de Maud Bénézit « Il est où le patron ? Chronique de paysannes »), les doubles journées de travail liées au fait d'être mère, les sous-statuts des agricultrices, etc. Comment faire changer cela ? Comment permettre aux paysannes d'exercer leur profession sans subir de discriminations ? Les deux intervenantes ont souligné l'importance d'être présentes dans les instances de décision, par exemple au sein des commissions départementales agricoles (CDOA, CDPENAF, etc) ou encore dans les comités départementaux des syndicats agricoles, pour pouvoir porter la voix des femmes du secteur agricole et amener des sujets parfois délaissés par les hommes (par exemple le congé maternité en agriculture). La création de groupes en non-mixité au sein des Conf départementales permet également de pouvoir s'épauler entre paysannes et de pouvoir lutter collectivement contre ces oppressions.

Pour toute question, vous pouvez écrire à l'adresse mail suivante : contact@lesamisdelaconf.org ■

**Auriane Meilleur,
référente de la commission femmes**

JOURNÉES D'ÉTÉ

Nos dernières Journées d'été se sont tenues les 5 et 6 juillet derniers, dans les Deux-Sèvres.

Un grand merci à la dynamique locale des Deux-Sèvres de nous avoir accueilli·es, aux fermes amies d'avoir organisé des visites intéressantes, aux naturalistes et botanistes de Deux-Sèvres Nature Environnement de transmettre leurs connaissances du bocage poitevin.

Merci au collectif du tiers-lieu La Fabrik où se sont tenues les conférences et tables rondes pendant ces trois journées de rencontres sur des thématiques aux enjeux aussi essentiels que la ressource en eau, la sécurité sociale de l'alimentation, les relations humains-animaux, les perspectives politiques actuelles et les luttes à venir. Merci aux nombreux intervenants et intervenantes, aux artistes, aux salarié·es, aux bénévoles sans oublier la cantine associative Le Plat de Résistance !

Pour en savoir sur le contenu de ces tables-rondes, [lire notre compte-rendu.](#) ■



HOMMAGE A GERARD CHOPLIN

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris en juin dernier la disparition de Gérard Choplín. Outre son important rôle dans la création de la Coordination Paysanne Européenne (future Coordination Européenne Via ECVC - European Coordination Via Campesina), il était depuis plusieurs années un membre actif des Ami·e·s de la Conf' via notre commission PAC, et nous a grandement aidé à la réalisation des fiches "La PAC, opaque ?", grâce à sa grande connaissance de ce qui se jouait à Bruxelles et sa fine analyse des enjeux agricoles et alimentaires. Il intervenait aussi régulièrement dans les formations que nous organisions.

Nous lui devons beaucoup. Merci Gérard !

A l'occasion de notre AG en avril 2025, il nous confiait ce message :

Chers Ami·e·s,

Je ne pourrai être des vôtres lors de cette AG, étant très pris par des soins de santé et résidant à Bruxelles.

En tant que membre de la commission PAC, ce fut un plaisir de participer à la rédaction des fiches PAC que nous avons pu réaliser, ainsi qu'à une des formations PAC des Ami·e·s de la Conf'.

Le développement significatif du nombre de groupes des Ami·e·s Conf' en France est très encourageant à l'heure de tant de rétropédalages en France, dans l'UE et dans le monde. L'heure est plutôt à la dérégulation qu'à la régulation mais l'histoire n'est pas écrite....

Comme dit Edgar Morin : « le probable est la catastrophe, mais l'improbable est souvent arrivé dans l'histoire humaine. » Et un proverbe turc d'ajouter : « les nuits sont enceintes et nul ne connaît le jour qui naîtra. »

Alors, 500 ans après la Guerre des paysans de 1525 en Allemagne, « l'avenir n'est pas ce qui va nous arriver, c'est ce que nous allons faire. »

Je vous souhaite une AG fructueuse,
Gérard"

PORTRAIT DE PAYSAN·NES MAINE ET LOIRE

En Maine-et-Loire, à la découverte des semences paysannes

Dans un esprit de partage des savoirs, une dizaine de personnes se sont réunies chez Pierre Dorand, dans le Maine-et-Loire, avec la participation de Valentin Beauval. Tous deux sont engagés dans la défense et la valorisation des semences paysannes.

Pierre s'est lancé dans la production de semences biologiques en 2005, tout en continuant à enseigner la biologie et la génétique dans un lycée agricole.

Passionné par la génétique végétale, il défend activement la sélection massale, une méthode qui consiste à choisir les meilleurs individus d'une population pour reproduire les générations suivantes. Ce travail, rigoureux et patient, permet d'obtenir des variétés adaptées à leur environnement local.

En 2012, il crée sa propre marque : Aubépin, du nom du lieu-dit où il produit ses semences. Il s'y consacre alors à temps plein et met en place un atelier de traitement des semences, intégrant toutes les étapes : séchage, battage, triage, calibrage, brossage, ensachage, étiquetage. En 2021, il lance un site internet (aubepin.fr), qui permet la vente directe à la fois aux professionnels et aux particuliers. On y trouve aujourd'hui une quarantaine d'espèces et plus de 120 variétés disponibles.

Pierre Dorand restaure et multiplie aussi des variétés anciennes ou oubliées. Ce travail de « maintenance » vise à restaurer l'homogénéité des semences ou des cultivars et leur fidélité la description figurant au catalogue, après des dérives survenues à la suite d'hybridations involontaires ou de croisements indésirés. Il faut plusieurs générations pour stabiliser

une variété, et si elle est jugée distincte, homogène et stable, elle peut être inscrite au catalogue officiel des semences. Encore faut-il respecter des normes strictes : absence de maladies, bon taux de germination, conformité d'étiquetage, etc. La ou le sélectionneur peut alors obtenir un Certificat d'obtention végétale (COV), qui lui garantit un quasi-monopole d'exploitation pendant vingt ans.

En France, toute semence destinée à la vente doit être inscrite à ce catalogue. Ce protocole est long et coûteux, sans compter une cotisation annuelle pour son maintien – entre 4 000 et 10 000 euros. Ces sommes sont supportables pour les semenciers industriels, qui les amortissent sur de gros volumes. Mais elles sont souvent inaccessibles pour les petits producteurs et productrices. Lorsqu'une variété n'est pas protégée, elle tombe dans le domaine public, et le travail de l'obtenteur n'est pas rémunéré. Le monde des semences, qu'il soit conventionnel ou bio, n'échappe pas aux logiques de compétition, ni aux rapports de force.

Valentin Beauval, ancien producteur de semences, a partagé ses nombreuses expériences à l'étranger, notamment en Afrique, où les semences paysannes sont essentielles à la survie de nombreuses communautés. Il rappelle que dans chaque région du monde, les populations ont façonné leurs modèles agricoles et alimentaires selon le climat, l'altitude, les ressources en eau et la nature des sols.

La domestication des plantes est le fruit d'un long travail collectif, souvent sans intérêt lucratif dans le but d'améliorer les conditions de vie. Dans bien des régions, les semences se partagent, se transmettent, et ne s'achètent pas.

Dans les zones rudes, les paysan·nes conservent parfois plus de semences que nécessaire, par prudence, pour pouvoir resemer après une perte ou

venir en aide à un·e voisin·e. Le réflexe de la sélection est naturel, basé sur l'observation et l'adaptation. Les paysan·nes n'hésitent pas à collaborer avec les chercheurs et chercheuses, quand cette collaboration est équilibrée.

En Afrique, confrontée à un changement climatique rapide, on s'efforce d'anticiper en recherchant des semences déjà adaptées à des conditions similaires à venir.

Valentin insiste sur la pertinence de la sélection massale, qui valorise les plantes bien adaptées à leur terroir.

À l'opposé, les OGM, souvent présentés comme une solution miracle, dépossèdent les agriculteurs et agricultrices de leur maîtrise des semences et n'ont pas permis, contrairement aux promesses, de réduire l'usage des pesticides.

Cette rencontre a mis en lumière la richesse et l'utilité de la sélection semencière.

L'Anjou est une région semencière : il y a beaucoup de multiplication pour les industriels ou production sous contrat pour des semences hybrides, notamment de maïs.

Les Ami·e·s de la Confédération paysanne du Maine-et-Loire remercient chaleureusement Pierre Dorand pour son accueil et son partage, ainsi que Valentin Beauval pour son témoignage éclairant nourri d'expériences à travers le monde. ■

Michel Denis, Jean Louis Lecourbe, Guy Malinge, Michel Touchais, pour le Maine-et-Loire



Les Ami·e·s de
la Confédération paysanne

104, rue Robespierre
93170 Bagnolet
01.43.62.18.70

contact@lesamisdelaconf.org

Facebook : LesAmis de la Con^f
Instagram : lesamisdelaconf/

Bluesky :

lesamiesdelaconf.bsky.social

Mastodon : <https://pialle.fr/>

@LesAmiesdelaconf/

113843849241761858

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/106039685/>

AGENDA

- 16 décembre [VISO] : visio d'accueil des nouveaux adhérent·es à 18h30
17 décembre [VISO] : conseil d'administration
17 janvier [BAGNOLET] : conseil d'administration
21 janvier [VISO] : visio d'accueil des nouveaux adhérent·es à 18h30
mi février - mi mars 2025 [PARTOUT EN FRANCE] : Semaines de l'Agriculture paysanne dans les grandes écoles et universités. [Plus d'infos.](#)
28 février [BAGNOLET] : conseil d'administration
18 mars [VISO] : visio d'accueil des nouveaux adhérent·es à 18h30
28 & 29 mars [MAINE ET LOIRE] : Assemblée générale des Ami·e·s de la Con^f
15 avril [VISO] : visio d'accueil des nouveaux adhérent·es à 18h30
25 avril [BAGNOLET] : conseil d'administration

- lettre trimestrielle n° 66 - décembre 2025